22

PLOUNEVEZ QUINTIN

n° département

commune

Penquer - Lamar

lieu-dit

Guingamp

adresse

ROSTRENEN

arrondissement

canton

FERME

édifice ou ensemble contenant

C 35 01
matricule

35 02
matricule

dénomination et titre de l'œuvre

IA00004161

Coordonnées. Lambert : X = Y =

XE = YS =

Cadastre année : section : parcelle :

année : 1938 section : G 2 parcelle :

Propriété :

Destination actuelle :

Protection :

État de conservation :

Établi en par

Revu en par

Table des Planches

Pl. 1 - Relevé cadastral - 1938 - Section G 2 - Plan au 1/2500 -

Table des figures

Fig. 1 - vue générale Sud 66.22.575 Z
Fig. 2 - Façade Sud, détail porte 66.22.581 Z
Fig. 3 - Façade Nord 66.22.577 Z
Fig. 4 - Angle Sud-Est. Détail du chaînage d'angle 66.22.576 Z
Fig. 5 - Dépendance Ouest. Façade Est sur cour 66.22.578 Z
Fig. 6 - Dépendance Ouest. Détail fenêtre Sud 66.22.579 Z

IN 8 021138 0 00 F

22 PLOUNÉVEZ-QUINTIN Penquer-Lamar
DEMEURE
Manoir

I- HISTORIQUE ./.

II- DESCRIPTION

1- SITUATION

Manoir isolé, comportant un grand corps de logis indépendant au Nord avec façade antérieure au Sud et deux ailes de dépendances sur les côtés Ouest et Sud d'une cour rectangulaire ouverte; accès par un chemin au Sud-Est de la cour (traces d'un ancien portail); puits dans la cour.

2- MATERIAUX

Construction en petit appareil de schiste; encadrements de ouvertures et chaînages d'angle en grand appareil de granite.

3- PARTI GENERAL, PLAN et COUPES

Bâtiment de plan rectangulaire allongé comportant un rez-de-chaussée, un étage et un comble. Un mur de refend transversal sépare le corps principal à gauche d'un corps secondaire à droite; tour d'escalier de plan rectangulaire en hors oeuvre sur la façade postérieure du corps principal.

4- ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade Sud

A droite, partie servant de communs à toiture en décrochement par rapport à la toiture du bâtiment principal plus récente.

- Premier Niveau : à gauche, une porte à linteau monolithe, à encadrement chanfreiné (concave). A droite, une fenêtre rectangulaire à chanfrein concave. Partie légèrement saillante au milieu du chanfrein du linteau.

- Deuxième Niveau : dans l'axe des ouvertures du premier niveau : deux fenêtres semblables à appui et linteau monolithes, à piédroits harpés. Encadrement rectangulaire chanfreiné.

Corps principal

Corniche en cavet, sur toute la façade prolongeant la corniche de la partie droite du bâtiment. Organisation des ouvertures symétriques.

Au centre : porte en arc légèrement brisé, surmontée d'un encadrement de même forme sculpté dans la partie supérieure de trois voussures et d'une archivolte très saillante; la partie inférieure des piédroits est chanfreinée. L'archivolte repose sur deux culots sculptés d'une tête humaine. La clé de l'archivolte est surmontée d'une pierre de granite rose sculptée d'une tête grotesque (yeux ronds, parties saillantes des joues très rondes) cerclée d'un collier de divers attributs. A gauche et à droite de la porte,deux fenêtres symétriques : linteau et appui monolithes, piédroits harpés, encadrement à feuillure pour celle de gauche, à chanfrein concave pour celle de droite, de même forme que la fenêtre du premier niveau de la partie droite du bâtiment.

Au deuxième niveau : deux fenêtres. Une dans l'axe de la fenêtre à gauche de la porte du premier niveau, l'autre décentrée vers la gauche par rapport à la fenêtre de droite du premier niveau. Toutes les deux sont semblables, à feuillures comme celle à gauche du premier niveau

Façade Nord

Même appareil que la façade Sud; pas de corniche.

Divisée en trois parties; une tourelle centrale, une partie du bâtiment, à gauche de la tourelle, une partie du bâtiment à droite de la tourelle.

- Partie à gauche de la tourelle

A gauche, au premier niveau : une petite ouverture rectangulaire, formée de 4 pierres de granite, à piédroits chanfreinés.

Une porte rectangulaire, bouchée, à linteau monolithe.

Au deuxième niveau : dans l'axe de la porte, fenêtre rectangulaire simple à appui et linteau monolithes.

A l'extrême droite de cette partie, contre la tour, fenêtre rectangulaire à linteau de bois et encadrement chanfreiné.

- Tourelle : plan carré.

Mur Est de la tourelle : à gauche, au deuxième niveau, un oculus ovale avec sculpture d'une croix en travers. Mur Nord de la tourelle : trois niveaux d'ouvertures; premier niveau : porte rectangulaire, à piédroits harpés, à linteau monolithe, encadrement à chanfrein concave, à droite de la porte, petite ouverture étroite; deuxième niveau : au centre, grande ouverture rectangulaire à encadrement à chanfrein concave, piédroits harpés, appui et linteau monolithes; troisième niveau : dans l'axe de l'ouverture du deuxième niveau, ouverture plus petite, rectangulaire, à linteau de bois, encadrement à chanfrein concave, chaînages d'angles harpés. Mur Ouest de la tourelle aveugle.

- Partie droite de la tourelle: fenêtre au deuxième niveau, linteau de bois, cavet sur piédroits.

Façades latérales

Murs-pignons aveugles portant souche de cheminée.

A gauche du bâtiment principal, petit bâtiment (étable) portant dates et inscription :

. I : LE : BORGNE
. A droite fenêtre datée 1718
. A gauche moellons portant l'inscription : LEBORGNE 1648.

5. COMBLES ET COUVERTURES

Les deux corps de bâtiment ont un toit indépendant, à deux versants couverts en ardoise. Souche de cheminée en pignons et sur le mur de refend. La tour d'escalier a un toit à deux versants et croupe au Nord, formant noue avec le toit principal.

Charpente : arbalétriers, entrait retroussé, poinçon, contreventement par les pannes et des goussets; coyaux.

6. DISTRIBUTION INTERIEURE

A. Maison d'habitation à l'Ouest du mur de refend

a- rez-de-chaussée.

La porte centrale, donne sur le couloir qui traverse la maison. Arc brisé doublé d'un arc en plein cintre.

A droite, au milieu du couloir une porte moderne ouvre sur la pièce commune. En face de la porte, sur le mur

Est -de refend- une cheminée moderne; une fenêtre sur le mur de façade.

A gauche, au milieu du couloir, une autre grande pièce semblable.

Au fond du couloir une porte ouvre sur l'escalier.

L'encadrement est légèrement ébrasé, avec un arc brisé qui le double, les piédroits de l'arcade sont chanfreinés du côté donnant sur l'escalier.

Un petit couloir, sous l'escalier ouvre au fond, sur une porte basse, et large donnant sur le côté Nord.

b- l'escalier, rampe sur rampe à double volée et murs d'échiffre. Aux paliers (1 et 3) ouverture sur la façade Nord; ébrasée avec allège basse. Palier 2 de distribution avec deux portes. Palier ouvert sur le grenier.

c- premier étage

A droite sur le palier de distribution porte rectangulaire ouvrant sur une grande chambre séparée par une cloison de bois de l'autre chambre; sur le mur Nord, une fenêtre ébrasée.

Mur Ouest : au centre, une cheminée. Jambages chanfreinés amortis sur base à volute et pan coupé. Corniche à incurvation soutenant des sommiers à crossettes, linteau monolithe.

Mur Sud percé d'une fenêtre ébrasée à linteau de bois. De grosses poutres apparentes soutiennent le plancher du grenier.

L'autre pièce est semblable, même ouverture sur le côté Sud et sur le côté Nord, cheminée identique sur le mur de refend (Est).

d- le grenier

La charpente est apparente, un peu plus haute que celle de la tourelle carrée d'escalier mais du même genre (lattes et chevrons sont neufs).

B. Communs à l'Est de la maison et lui faisant suite.

Au rez-de-chaussée : une pièce. Une porte rectangulaire et une fenêtre très large, ébrasée, ouvrent sur la cour de la ferme. Sur le mur Est une grande cheminée à jambages en blocs monolithes, chanfreinés, console moulurée d'un tore, console à incurvation sur lesquelles reposent des sommiers à crossettes soutenant le manteau de bois. A gauche de la cheminée, à hauteur du manteau, une niche carrée et profonde. Mur Nord percé d'une fenêtre très ébrasée à linteau de bois, et d'une porte murée en petit appareil à linteau monolithe et piédroits harpés; dans l'angle, une cuve encastrée surmontée d'un linteau monolithe. Mur Ouest de refend ouvrait sur la maison d'habitation par une porte très ébrasée et récemment bouchée. Une échelle monte au grenier. Sur le mur Sud, deux ouvertures semblables, ébrasées et hautes. Le mur Est a une cheminée à gros manteau monolithe à crossettes sur sommiers et consoles à incurvation. Mur Nord percé d'une fenêtre ébrasée semblable aux autres. La charpente est apparente. Elle est à entraits et à entraits retroussés avec poinçons et liens. Petits coyaux sur le côté Nord; sur le côté Sud les coyaux sont un peu plus importants et l'arbalétrier est soutenu par un jambage.

III- NOTE DE SYNTHESE

Construction hétérogène, partiellement datée. La porte d'entrée, de décor XVI^{e} siècle, est nettement antérieure au reste de la construction qui doit se situer dans la deuxième moitié du XVII^{e} siècle ou du début du XVIII^{e} siècle. Il n'est pas possible d'attribuer aux deux dates relevées (1648 et 1718) sur le même bâtiment les travaux qui leur correspondent. L'appellation "Manoir" n'est pas attestée par un document; elle se justifie par l'importance de la maison et de sa tour d'escalier, également par le fait que logis et dépendances sont nettement séparés.

IV- DOCUMENTATION ./.

22 PLOUNEVEZ QUINTIN PENQUER LAMAR

N

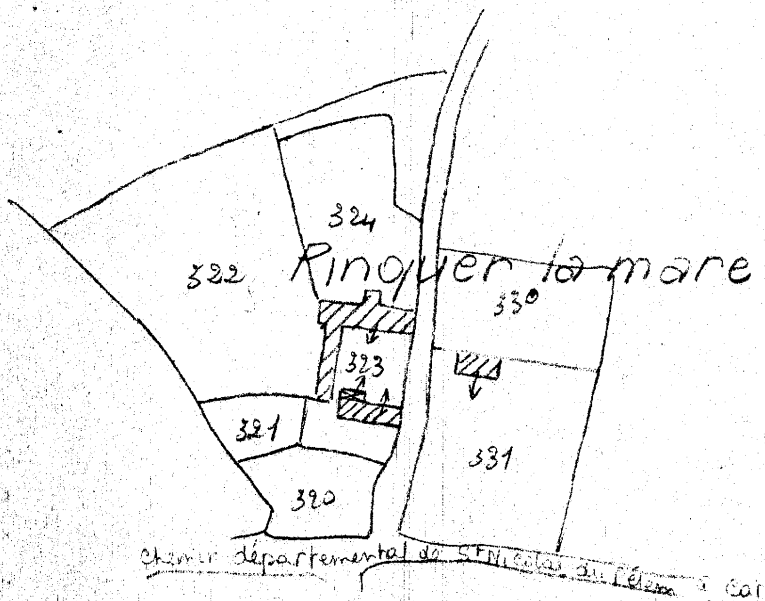

Plounevez Quintin
C 2
-1535

Planche 1

PLOUNEVEZ-QUINTIN 22

PENQUER-LAMAR - MANOIR

Elévation Sud

Cliché DUCOURET

66.22.575 Z

PLOUNEVEZ-QUINTIN 22

PENQUER-LAMAR - MANOIR

Façade Sud - détail de la porte

Cliché DUCOURET

66.22.581 Z

PLOUNEVEZ-QUINTIN 22

PENQUER-LAMAR - MANOIR

Elévation Nord

Cliché DUCOURET

66.22.577 Z

PLOUNEVEZ-QUINTIN 22

PENQUER-LAMAR - MANOIR

Angle Sud-Est - détail du chaînage d'angle

Cliché DUCOURET

66.22.576 Z

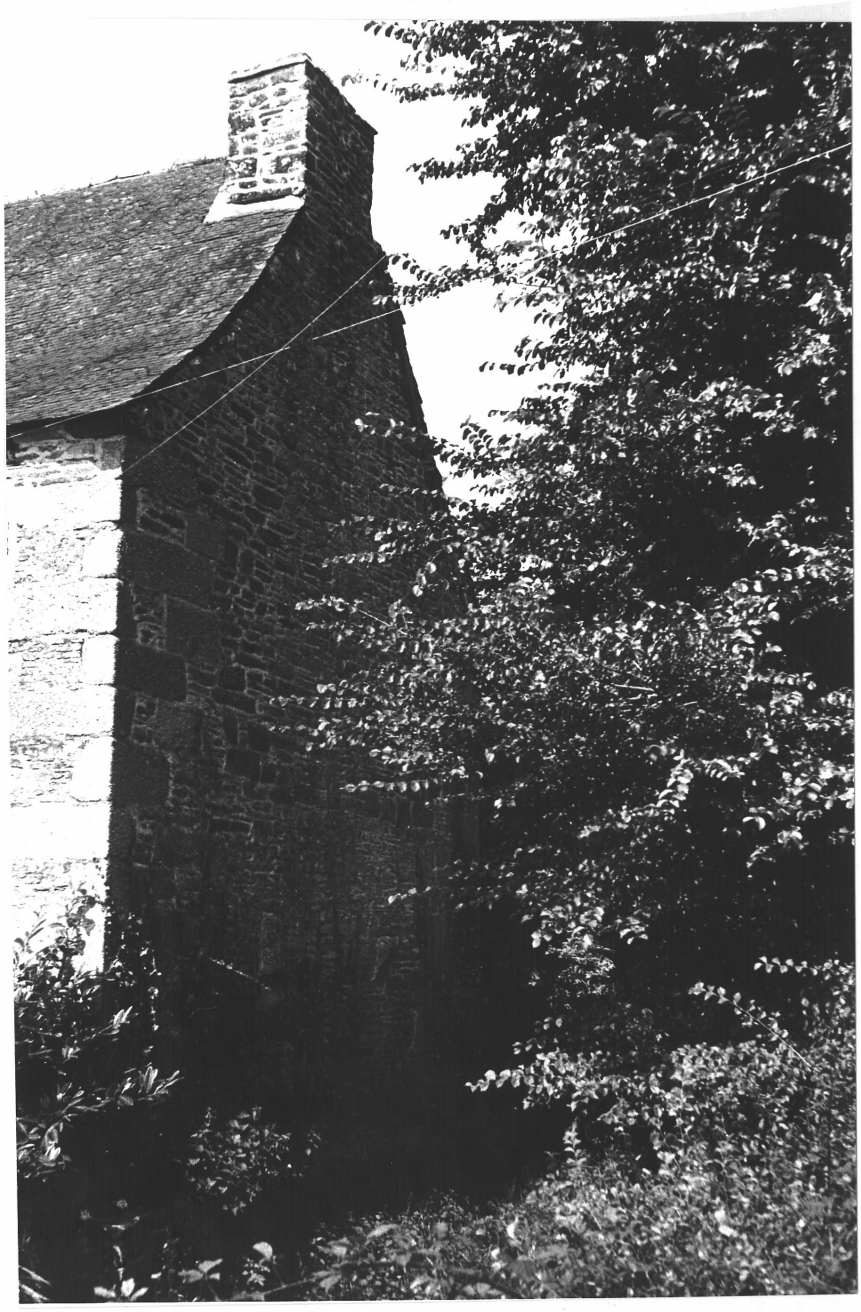

PLOUNEVEZ-QUINTIN 22

PENQUER-LAMAR - MANOIR

Bâtiment B - élévation Est

Cliché DUCOURET

66.22.578 Z

PLOUNEVEZ-QUINTIN 22

PENQUER-LAMAR - MANOIR

Etable à l'Ouest du bâtiment principal façade Sud - détail de la fenêtre, 1er niveau à l'Est

Cliché DUCOURET
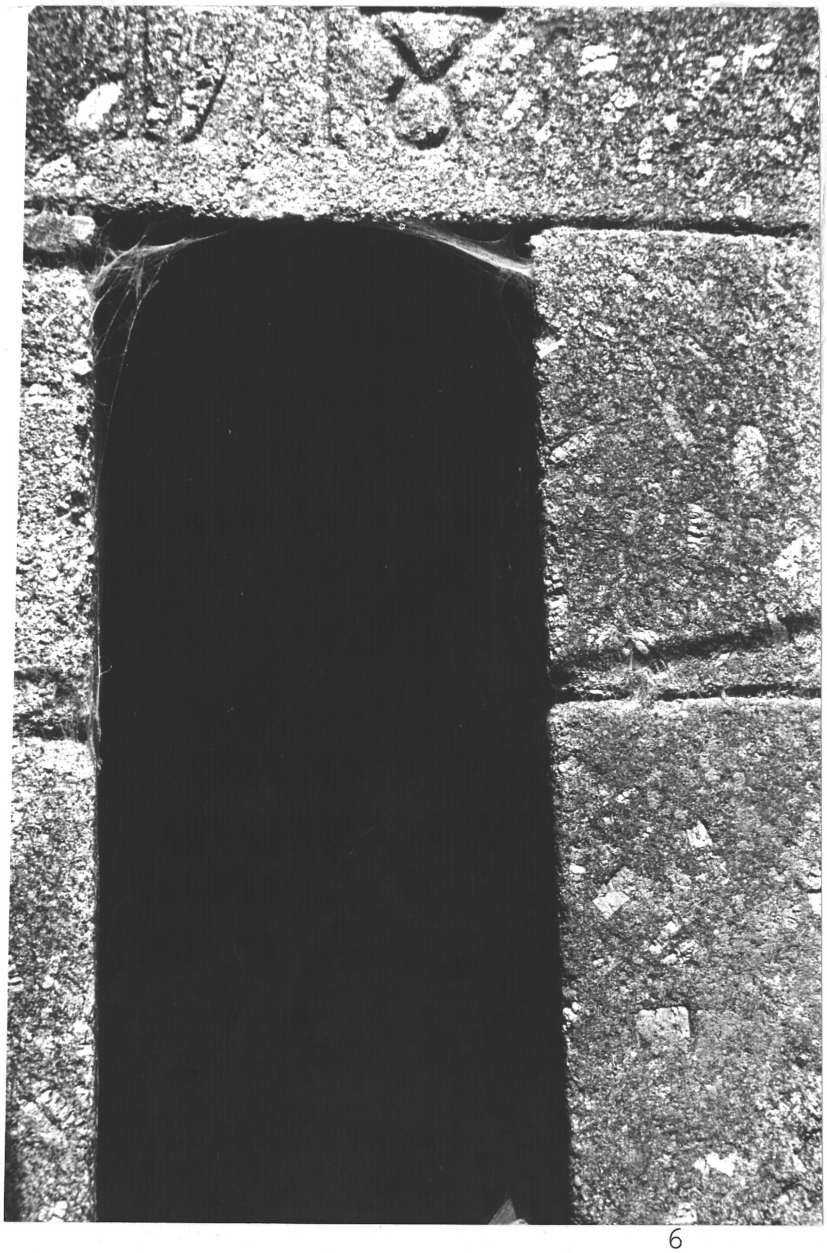
66.22.579 Z